

## 5. L'offre de travail

---

- ✓ **But** = Etudier les décisions des individus concernant : (i) leur participation ou non au marché du travail, (ii) l'importance de cette participation.
  
- ↳ L'analyse de l'offre de travail est conduite soit au niveau de l'individu, soit au niveau du ménage.
  
- ↳ L'offre de travail évolue au cours du cycle de vie. Les arbitrages entre le travail et le loisir varient notamment avec l'âge de l'individu.

*Suite de l'exposé :*

5.1. Le modèle néo-classique de base (statique)

5.2. Limites de la théorie statique

5.3. Une application de politique économique

## 5.1. Le modèle néoclassique

### Le cadre général

Individualisme méthodologique.

Hypothèse : « pour occuper un emploi, il faut que l'individu l'ait décidé ».

Individu dispose d'une dotation limitée de temps qu'il choisit de diviser entre le travail et le loisir.

Hypothèses :

- i) Le loisir = le temps qui n'est pas consacré au travail.
- ii) Le but ultime du travail est l'achat de produits.

Arbitrage entre travail et loisir prend la forme d'un arbitrage entre consommation et loisir. Il est représenté à l'aide d'une fonction d'utilité propre à chaque individu.

Les préférences d'un individu peuvent être résumés par :

- i) Les objets du choix
- ii) Le taux marginal de substitution.

## A. Les objets du choix

Les individus ont le choix entre 2 types de biens :

- i) Les biens de consommation.
- ii) Le loisir.

Fonction d'utilité de chaque individu :

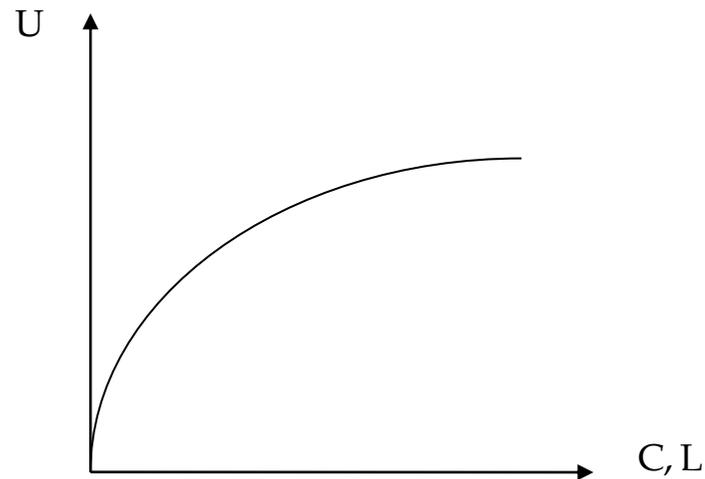
$$U = U(C, L)$$

avec  $\left\{ \begin{array}{l} C = \text{l'ensemble des B\&S consommés.} \\ L = \text{la quantité d'heures de loisirs.} \end{array} \right.$

## ✓ Propriétés de la fonction d'utilité

i)  $\frac{\partial U}{\partial C} > 0$  et  $\frac{\partial U}{\partial L} > 0$

$\frac{\partial^2 U}{\partial^2 C} < 0$  et  $\frac{\partial^2 U}{\partial^2 L} < 0$



⇒ Un individu peut atteindre un même niveau d'utilité avec beaucoup de L et peu de C ou peu de L et beaucoup de C.

- ii) Les paramètres de la fonction d'utilité déterminent le poids que chaque individu attribue à la consommation et au loisir.

Exemples :  $U = C + L$ ,  $U = C + 2L$

- iii) Le loisir est synonyme d'utilité → le travail crée une désutilité (une heure de travail = une heure de loisir perdue).

$$\Rightarrow U = U(C, T - H)$$

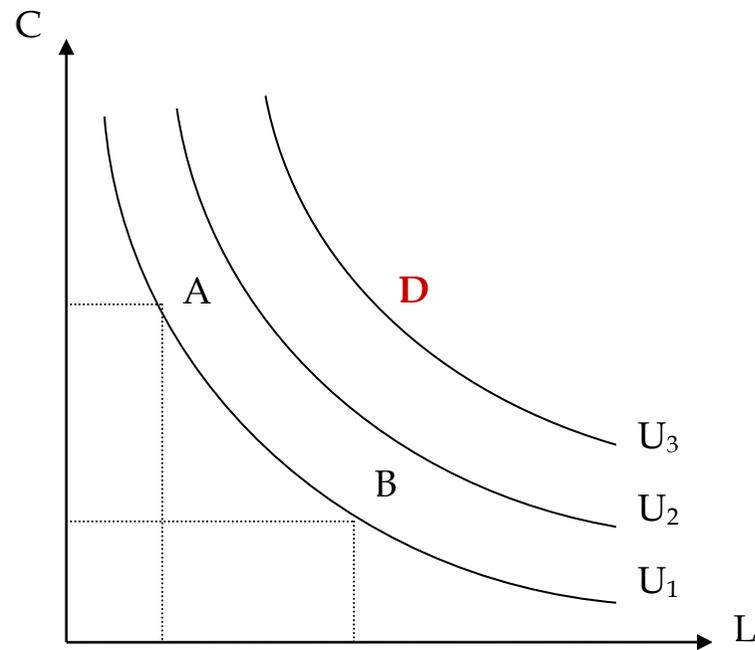
avec,

$$\left\{ \begin{array}{l} C = \text{l'ensemble des biens et services consommés,} \\ T = \text{le nombre total d'heures disponibles.} \\ H = \text{le nombre d'heures de travail.} \\ T-H = \text{le nombre d'heures de loisirs (L).} \end{array} \right.$$

## ✓ Comment représenter une fonction d'utilité ?

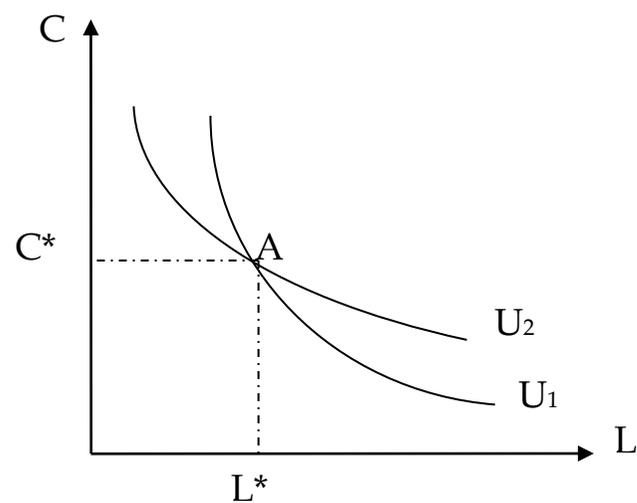
Une fonction d'utilité est représentée par des courbes d'indifférences.

Courbe d'indifférence = lieux des combinaisons de loisir et de consommation qui fournissent un niveau d'utilité constant,  $U_i$ .

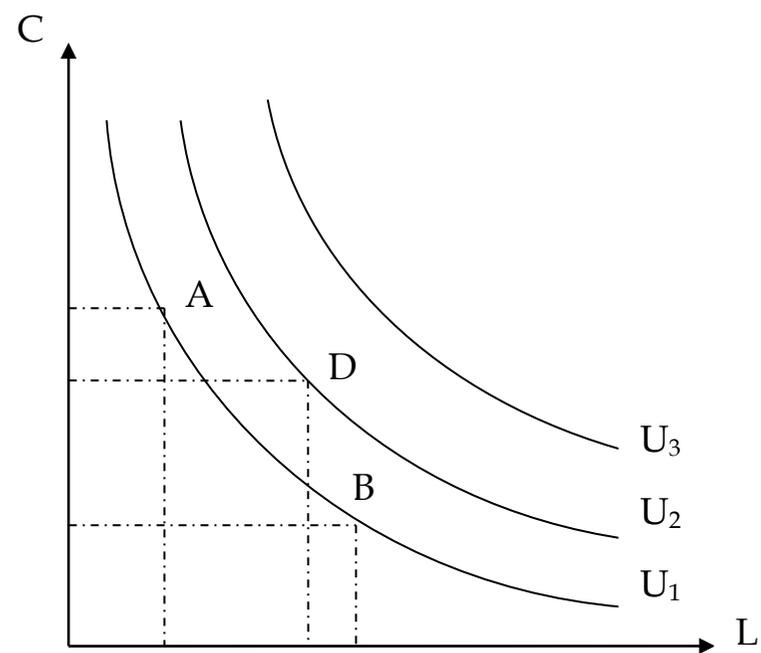


## ✓ Propriétés des courbes d'indifférence

- i) Convexes par rapport à l'origine (cf. TMS).
- ii) Non sécantes.



iii) Ordonnées par rapport à l'origine



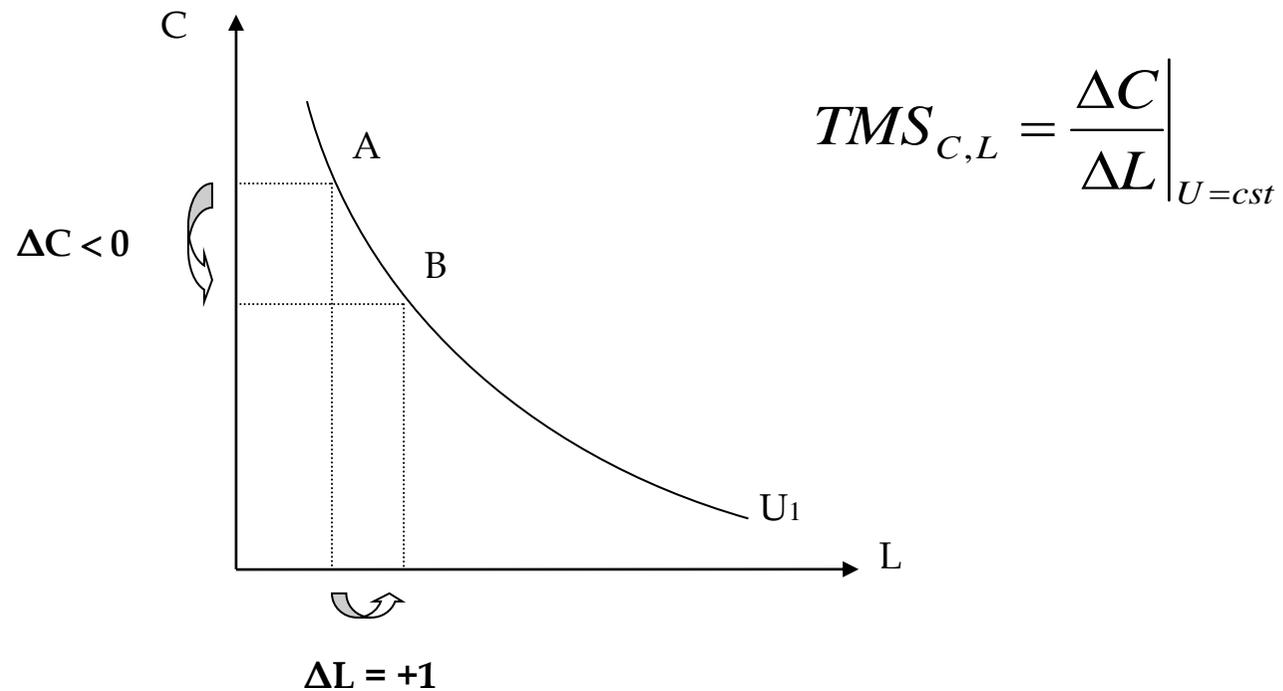
## ✓ Le taux marginal de substitution (TMS)

Les paramètres de la fonction d'utilité déterminent la forme générale des courbes d'indifférences.

La forme des courbes d'indifférences détermine le degré de substituabilité entre la consommation et le loisir.

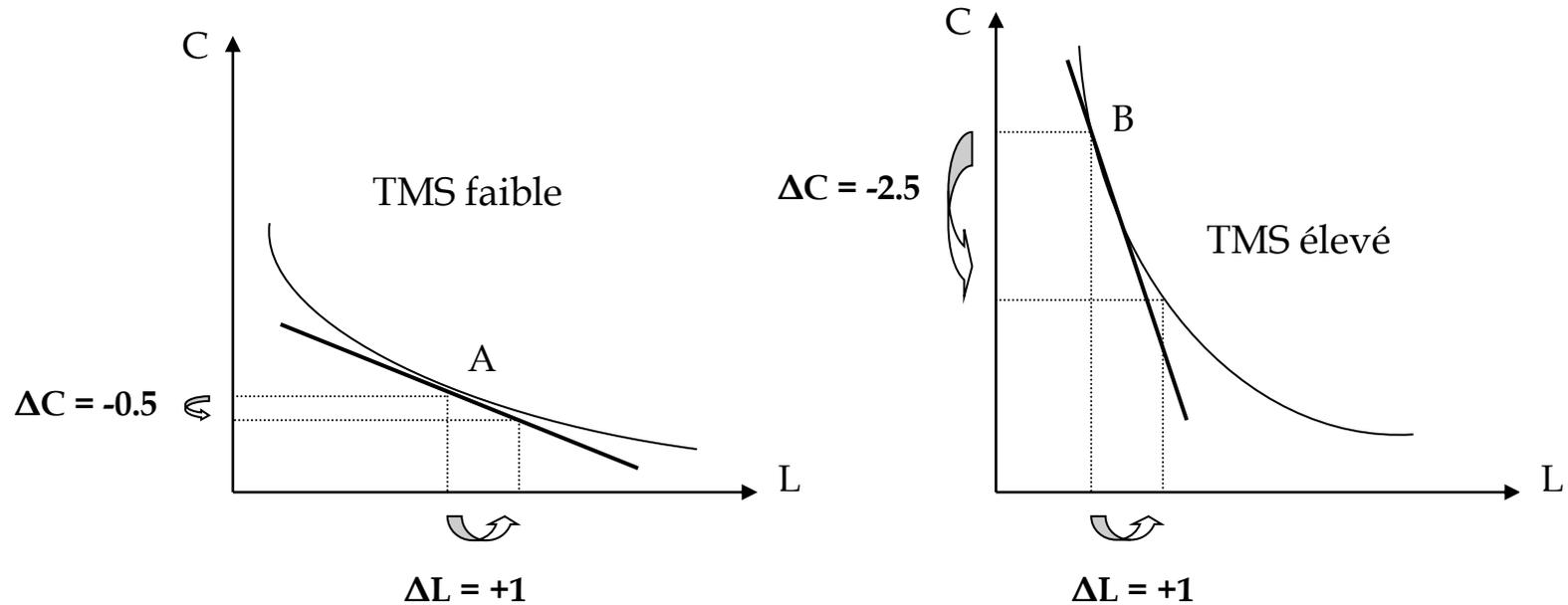
Le degré de substituabilité entre la consommation et les loisirs est mesuré par le taux marginal de substitution.

**Economiquement** : TMS mesure la consommation à laquelle un individu doit renoncer pour une heure de loisir supplémentaire, de sorte que son utilité reste inchangée.



**Mathématiquement** : TMS = dérivée en un point de la courbe d'indifférence.

**Graphiquement** : TMS = pente en un point de la courbe d'indifférence.



$$|TMS_A| = \left| \frac{-0.5}{+1} \right| = 0.5$$

$$|TMS_B| = \left| \frac{-2.5}{+1} \right| = 2.5$$

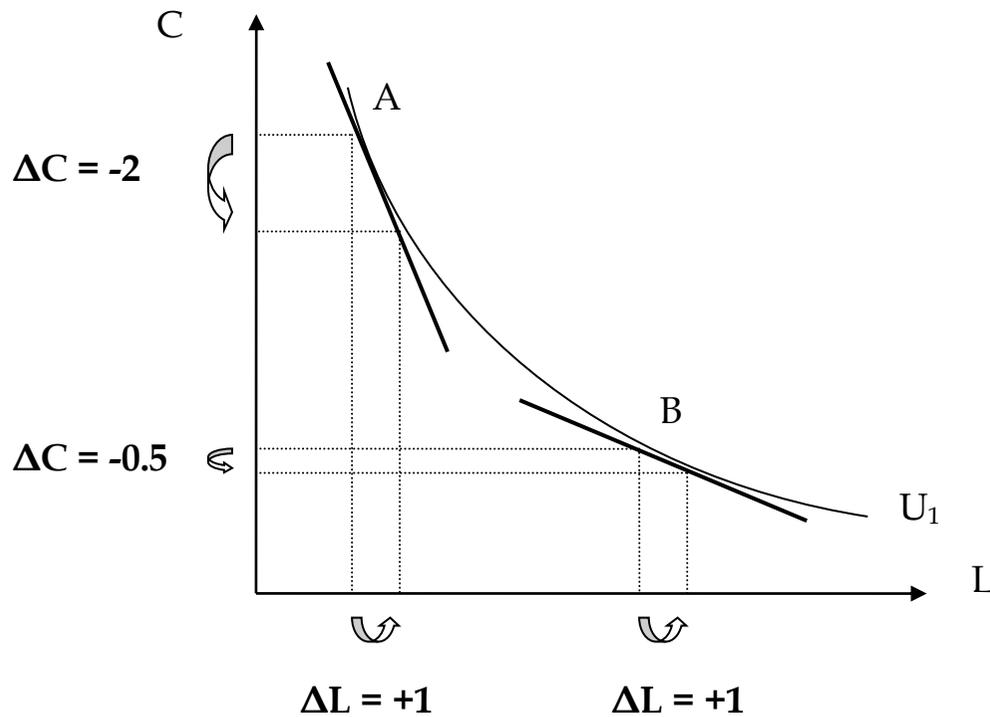
## ✓ Propriétés du TMS

- i) Le TMS n'est pas constant le long de la courbe d'indifférence (sauf s'il s'agit d'une droite).
- ii) Le  $TMS_{C,L}$  (en valeur absolue) est généralement décroissant avec les quantités de loisir.

Intuition :

Plus vous avez d'une marchandise (C), plus vous êtes disposés à en échanger une partie importante contre l'autre marchandise (L).

Si vous voulez maintenir votre utilité à un niveau constant et accroître la quantité de L d'une unité, vous serez disposés à échanger davantage de C si vous en posséder beaucoup.



**Remarque :**

$$\begin{aligned} \Delta U &= 0 \\ \Delta U &= \Delta C \cdot \frac{\partial U}{\partial C} + \Delta L \cdot \frac{\partial U}{\partial L} \\ \Rightarrow \Delta C \cdot \frac{\partial U}{\partial C} + \Delta L \cdot \frac{\partial U}{\partial L} &= 0 \\ \Rightarrow \frac{\Delta C}{\Delta L} &= -\frac{\partial U / \partial L}{\partial U / \partial C} \text{ or } TMS_{C,L} = \left. \frac{\Delta C}{\Delta L} \right|_{U=\text{cst}} \\ \Rightarrow TMS_{C,L} &= \frac{\Delta C}{\Delta L} = -\frac{U'_L}{U'_C} \end{aligned}$$

$$|TMS_A| = \left| \frac{\Delta C}{\Delta L} \right| = \left| \frac{-2}{+1} \right| = 2, \quad |TMS_B| = \left| \frac{\Delta C}{\Delta L} \right| = \left| \frac{-0.5}{+1} \right| = 0.5 \quad \Rightarrow \text{TMS}_{C,L} \downarrow \text{ lorsque } L \uparrow$$

*Pourquoi ?* Utilité marginale de L et C est décroissante.

## B. Les contraintes

« Pour consommer, il faut des revenus »

Le choix d'un niveau d'utilité et la position sur la courbe d'indifférence sont déterminés par l'existence d'une contrainte budgétaire.

Revenus salariaux et non salariaux.

Contrainte budgétaire :  $RT = Y_{non\ sal} + W.H$

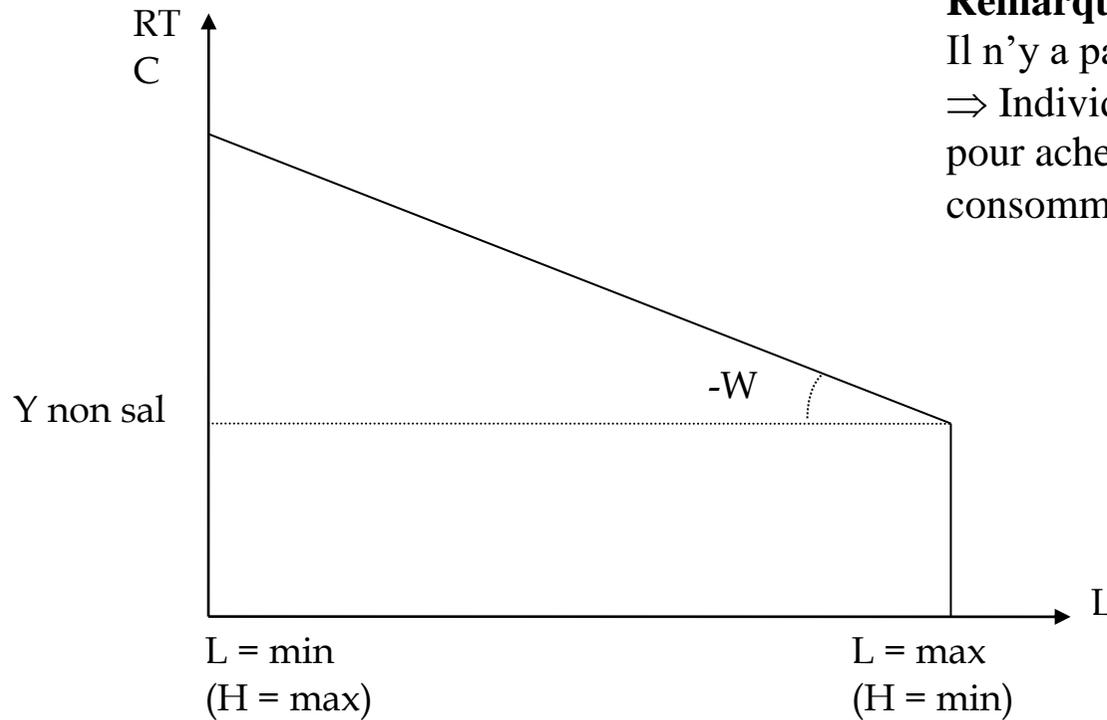
avec,

$$\left\{ \begin{array}{l} RT = \text{revenus totaux,} \\ Y_{non\ sal} = \text{revenus non salariaux,} \\ W = \text{salaire horaire,} \\ H = \text{nombre d'heures travaillées.} \end{array} \right.$$

$W$  = valeur absolue de la pente de la contrainte budgétaire.

Si  $W$  augmente, pente de la contrainte budgétaire devient plus forte.

## Graphiquement ?



### Remarque :

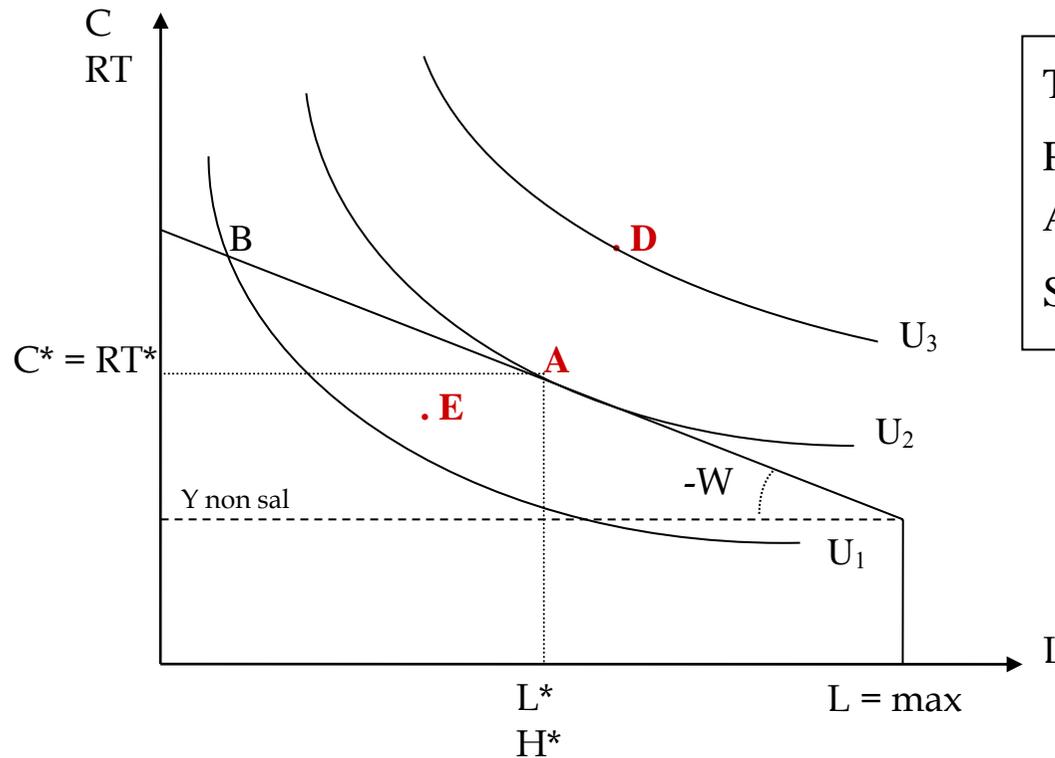
Il n'y a pas d'épargne  
⇒ Individu dépense tous ses revenus  
pour acheter des biens de  
consommation ⇒  $RT = C$

Si  $L = 0h$ ,  $H = 24h$  ⇒  $RT = Y \text{ non sal} + W * 24h = \max$

Si  $L = 24h$ ,  $H = 0h$  ⇒  $RT = Y \text{ non sal}$ .

## C. L'optimum

Point de tangence entre la contrainte budgétaire et la courbe d'indifférence la plus élevée. Le TMS est égal au salaire. La perte de revenu que l'individu est prêt à consentir pour une heure de loisir en plus est égale au salaire horaire.



$$\text{TMS}_{C,L} = \frac{\Delta C}{\Delta L} < 0$$

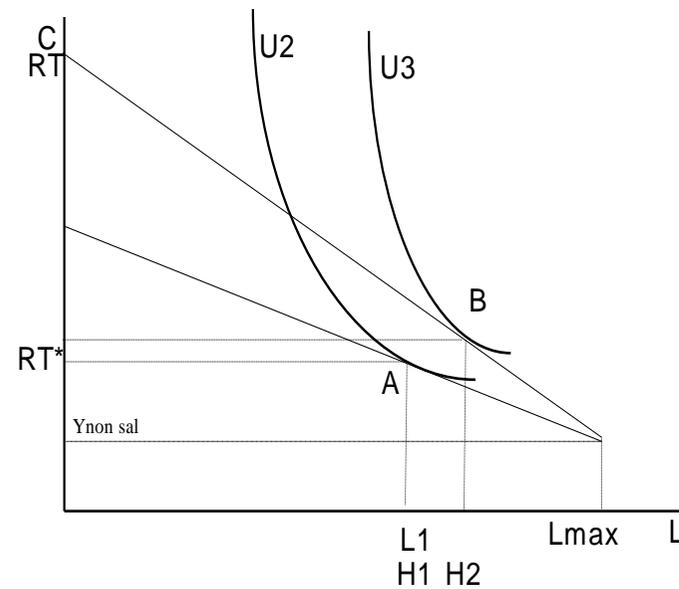
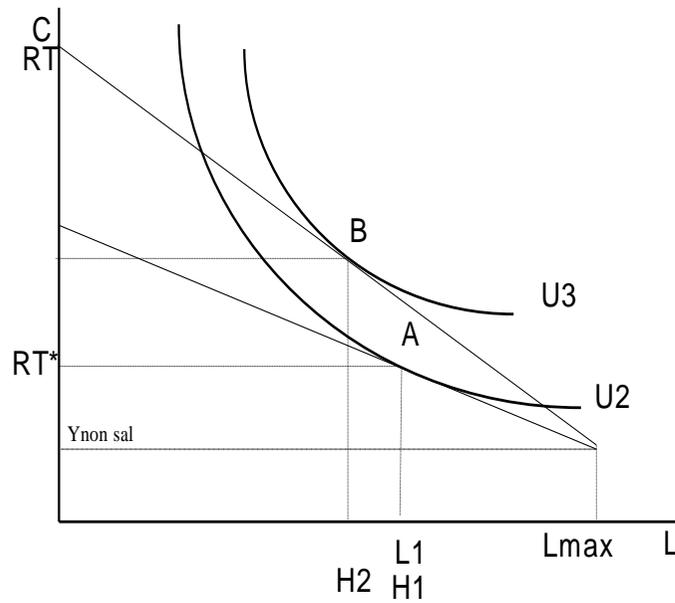
Pente contrainte budgétaire = -W

$$\text{A l'optimum : } \frac{\Delta C}{\Delta L} = -W$$

$$\text{Si } \Delta L = +1 \Rightarrow \Delta C = -W$$

## D. Impact d'une hausse du salaire

Deux effets sont possibles. Nombre d'heures de travail peut augmenter ou diminuer. Cela dépend de la forme des courbes d'indifférences.

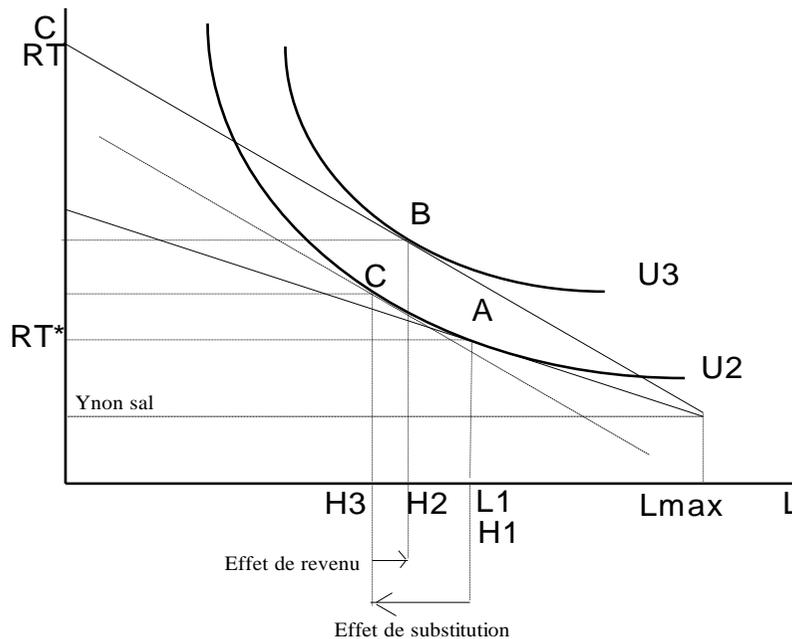


**L'effet total** d'une augmentation salariale sur l'offre de travail peut être décomposé en deux sous effets :

- i) **L'effet de substitution** mesure, sur une même courbe d'indifférence, la substitution entre C et L suite à la hausse de W. **Passage de A à C.**

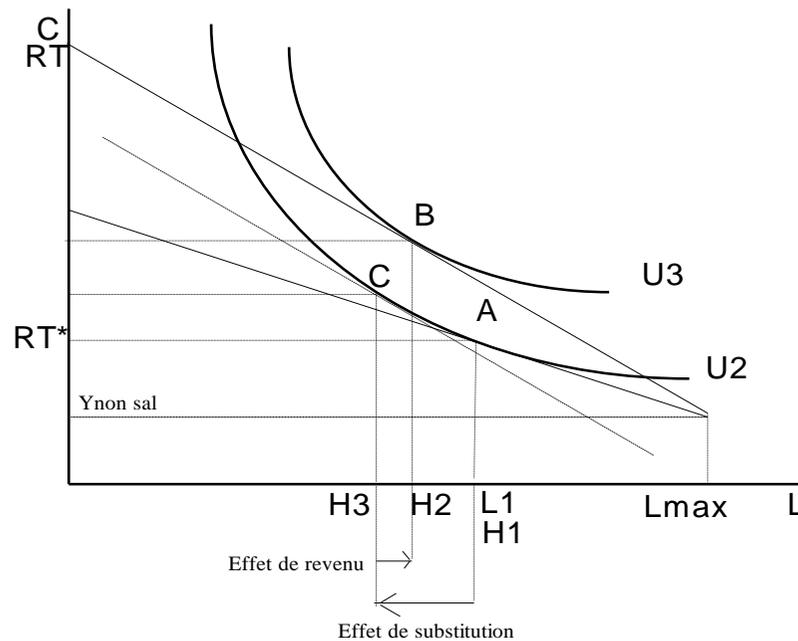
Lorsque  $W \uparrow$ , le coût d'opportunité de  $L \uparrow \rightarrow L \downarrow$  et  $H \uparrow$ . (Comme W est plus élevé, il devient plus intéressant de travailler)

Graphiquement, il est obtenu en traçant la tangente, dont la pente est égale au nouveau salaire horaire, à la courbe d'indifférence (initiale)  $U_2$ .



*Intuition :*  
Incitant à augmenter l'offre de travail car ce facteur est mieux rémunéré

- ii) **L'effet de revenu** mesure, étant donné le nouveau salaire horaire, l'impact qu'a sur l'offre de travail le fait qu'un nombre donné d'heures de travail procure un revenu supérieur. (On doit travailler moins pour atteindre un niveau de revenu donné). **Passage de C à B.**



*Intuition :*

Incitant à diminuer l'offre de travail car il est possible de consommer autant en travaillant moins

## En résumé :

Effet de substitution toujours (+) en termes d'heures de travail (H ↑ et L ↓).

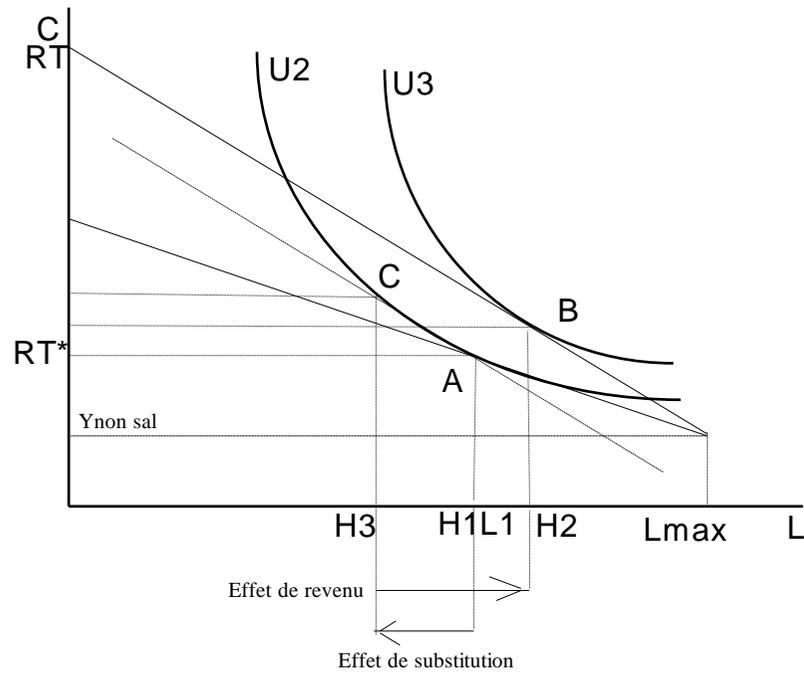
Effet de revenu généralement (-) en termes d'heures de travail (H ↓ et L ↑).

Effet total = effet de substitution + effet de revenu.
(+) ou (-)                      (+)                                      souvent (-)

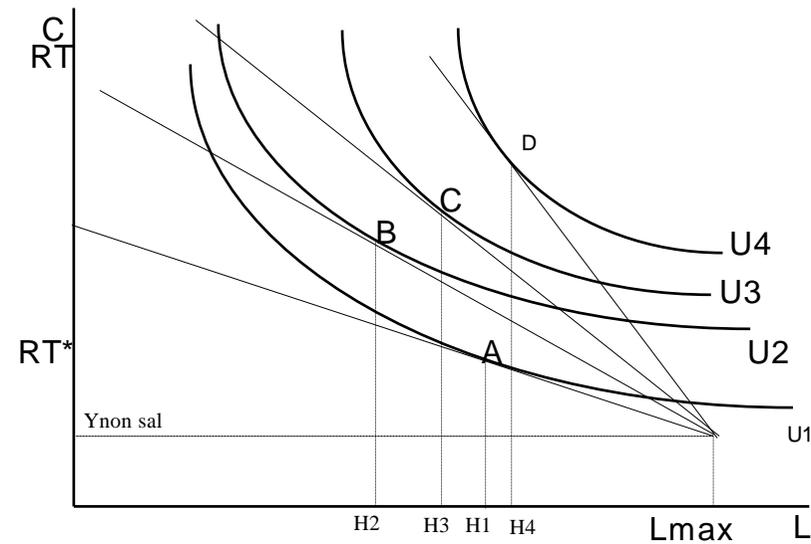
Incitant à augmenter l'offre de travail car ce facteur est mieux rémunéré (effet de substitution).

Incitant à diminuer l'offre de travail car possibilité de consommer autant de produits en travaillant moins (effet de revenu).

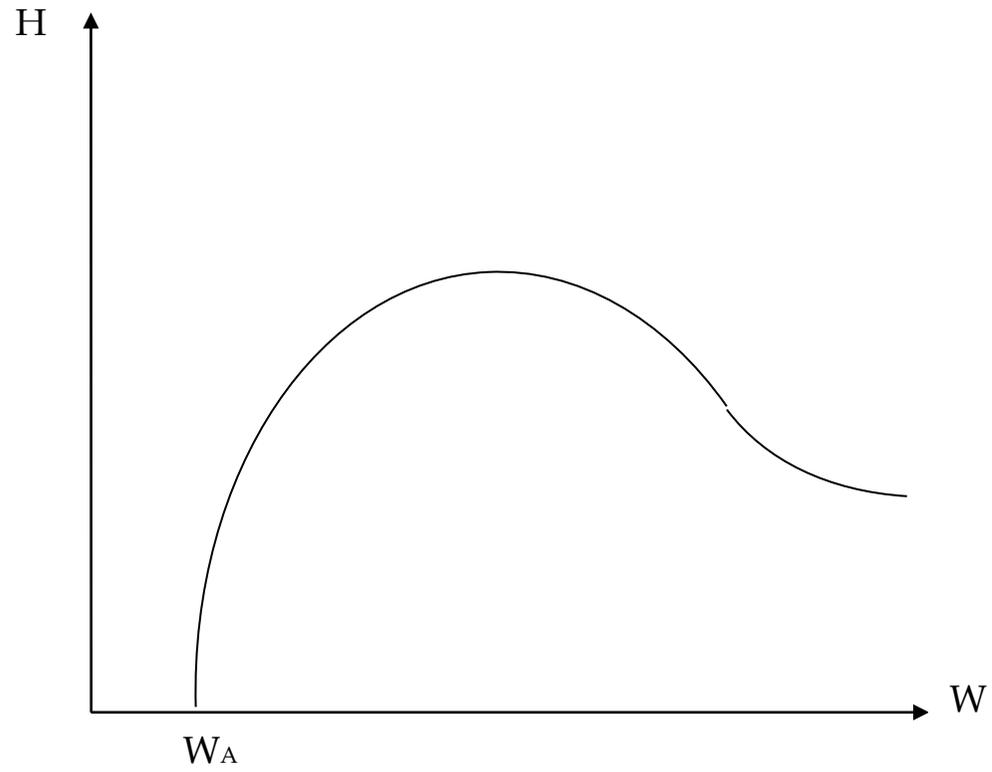
L'effet de revenu peut dépasser l'effet de substitution. Dans ce cas, l'effet total est négatif. L'offre de travail se réduit lorsque le salaire augmente.



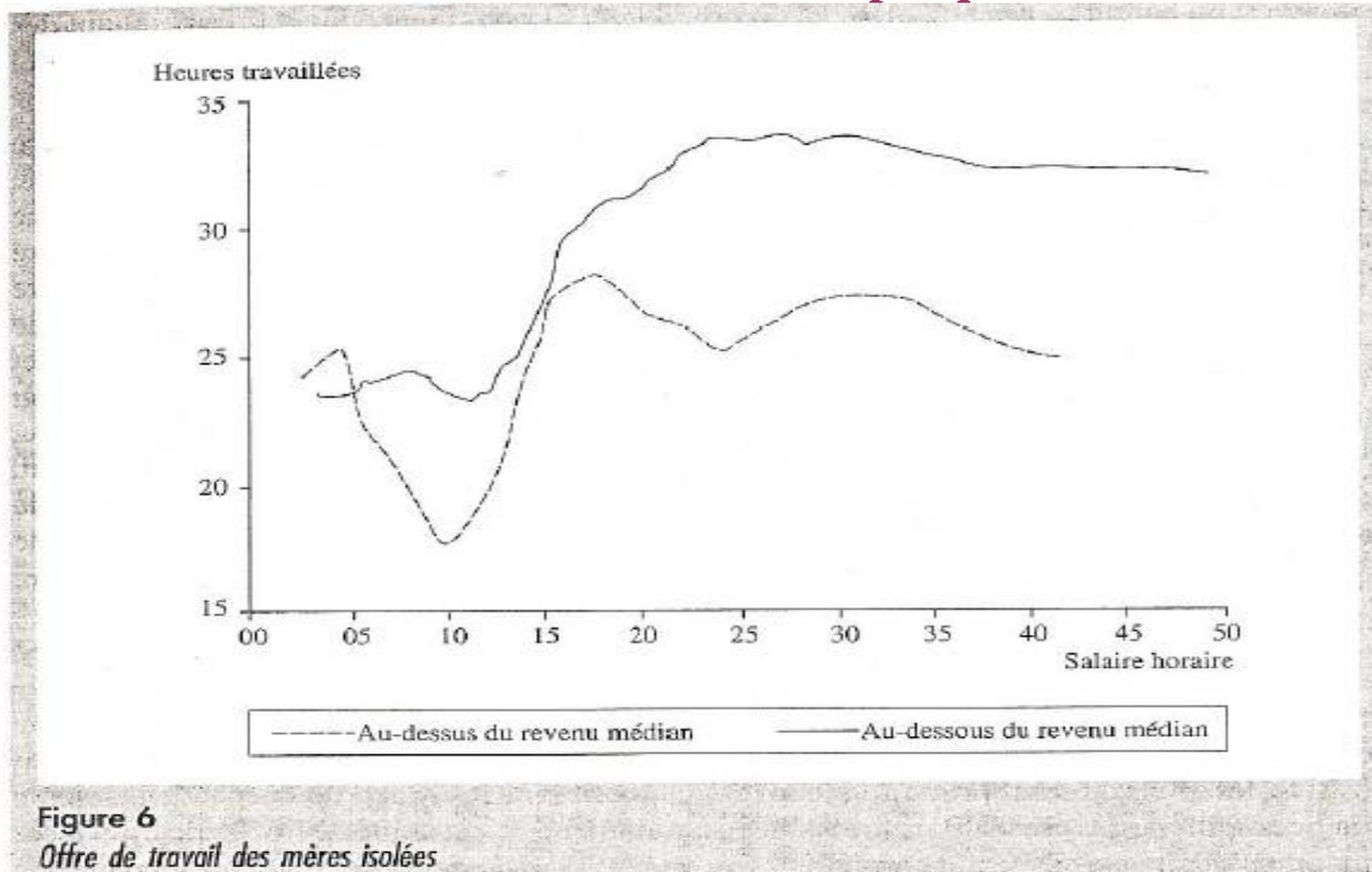
L'effet total peut être positif pour certains niveaux de salaire et négatif pour d'autres. Dans un premier temps, l'effet de substitution domine et ensuite l'effet de revenu l'emporte.



## E. L'offre de travail individuelle



## Cette relation en cloche est-elle vérifiée empiriquement ?



**Figure 6**  
*Offre de travail des mères isolées*

Source : Blundell et al. (1992), d'après Cahuc et Zylberberg (2001, p.39).

## F. L'élasticité de l'offre de travail

$$\varepsilon_{H,W} = \frac{\Delta H / H}{\Delta W / W}$$

Mesure la sensibilité de l'offre de travail par rapport au salaire.  
Indique de combien de % l'offre de travail varie lorsque le salaire change de 1%.

Soit  $\varepsilon_{H,W} = 0.5$ , si  $W \uparrow$  de 1%  $\rightarrow H \uparrow$  de 0.5%.

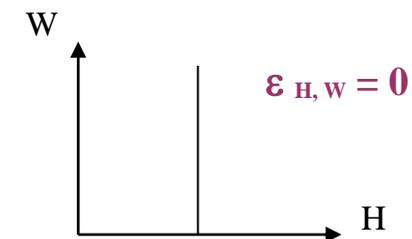
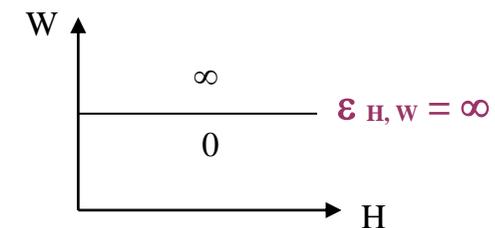
$\varepsilon_{H,W} = \infty$  : offre de travail parfaitement élastique.

$\varepsilon_{H,W} > 1$  : offre de travail élastique.

$\varepsilon_{H,W} = 1$  : offre de travail unitaire.

$0 < \varepsilon_{H,W} < 1$  : offre de travail inélastique.

$\varepsilon_{H,W} = 0$  : offre de travail parfaitement inélastique.



Elasticité de l'offre de travail = élasticité de substitution + élasticité revenu

Elasticité de substitution mesure l'impact sur l'offre de travail d'une variation de salaire, compensée par une variation du revenu permettant de conserver un niveau d'utilité constant. Elle mesure le déplacement le long d'une même courbe d'indifférence.

L'élasticité revenu apprécie l'impact d'une variation du revenu sur l'offre de travail. Elle mesure l'impact sur l'offre de travail de l'accroissement de revenu qui est généré par le fait qu'au nouveau salaire, pour un même volume de travail, on gagne davantage d'argent.

## Résultats empiriques

- ✓ Eventail de résultats assez large.
- ✓ Prédominance des variations des taux de participation sur celles des heures : pour un groupe donné, ce sont les variations du taux de participation de ce groupe qui expliquent l'essentiel de l'élasticité de l'offre de travail de ce groupe.

- ✓ L'élasticité de l'offre de travail des femmes mariés est positive est supérieure à celle de leurs conjoints.

**Tab. : Elasticité de l'offre de travail des femmes / hommes marié(e)s**

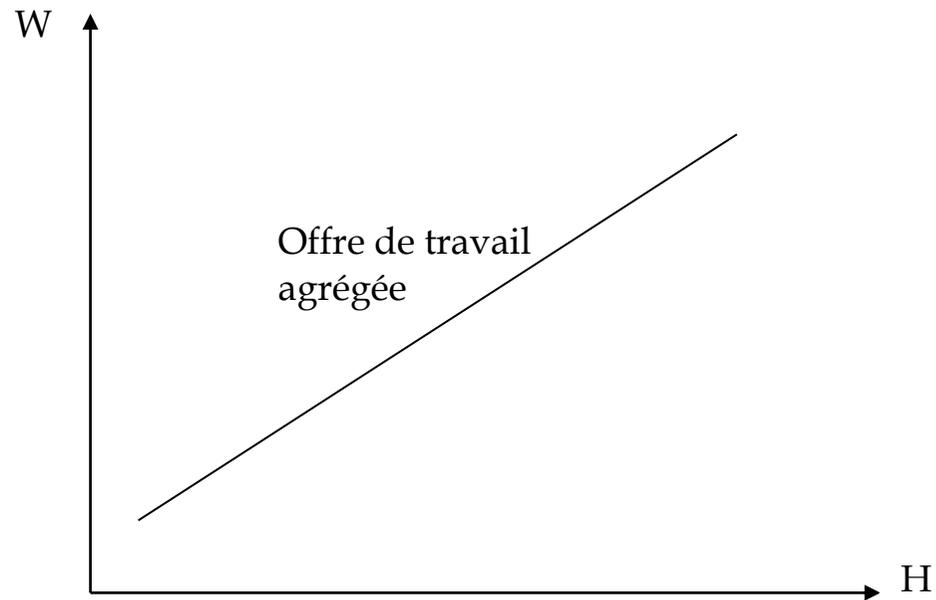
Auteurs	Echantillon	<b>Elasticité :</b>		
		<b>Totale</b>	<b>Substitution</b>	<b>Revenu</b>
<b>Femmes mariées</b>				
Cogan (1981)	E-U	0.65	0.68	-0.03
Hausman (1981)	E-U	0.45	0.495	-0.045
Arrufat et Zabalza (1986)	R-U	0.62	0.68	-0.06
Blundell et Walker (1982)	R-U (1 enfant)	0.10	0.32	-0.22
Arellano et Meghir (1992)	R-U (jeunes enfants)	0.29	0.69	-0.40
<b>Hommes mariés</b>				
Ashenfelter (1978)*	E-U	+0.17	0.18	-0.01
Johnson et Pencavel (1984)*	E-U	+0.02	0.19	-0.17
Hausman (1981)	E-U	+0.03	1.01	-0.98
Ashworth et Ulph (1981)	R-U	-0.33	0.29	-0.62
Blundell et Walker (1982)	R-U	-0.23	0.13	-0.36

(\*) Tous les hommes.

Source : Blundell (1993) d'après Cahuc et Zylberberg (2001).

## G. L'offre de travail agrégée

Agrégation des courbes d'offre individuelles.  
Courbe à pente positive par rapport au salaire.



## 5.2. Limites de la théorie statique

### A. Le cycle de vie

La théorie ne tient pas compte du fait que le choix entre la consommation et le loisir revêt une dimension intertemporelle.

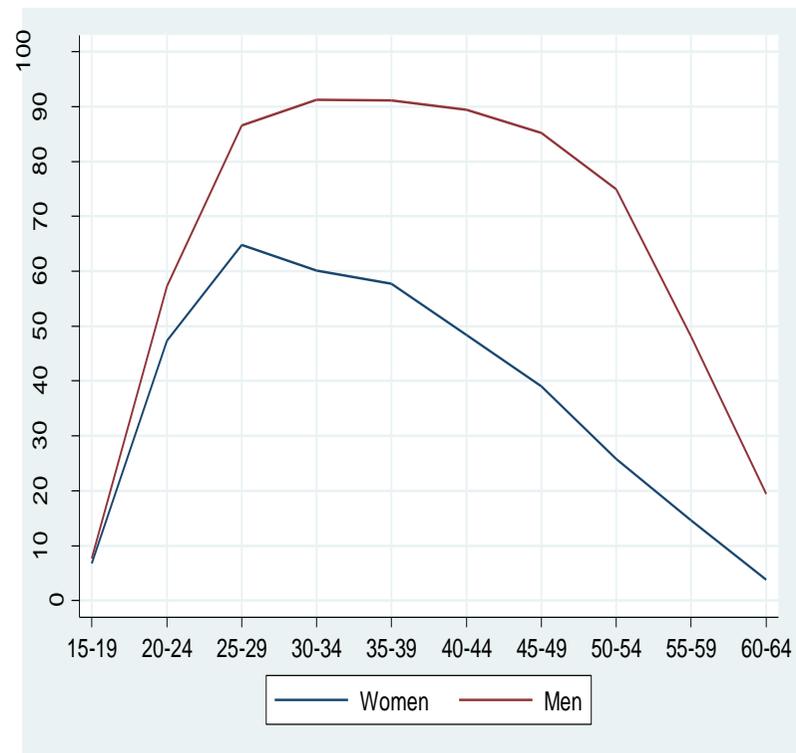
Les individus peuvent choisir des durées de travail différentes au cours de leur vie active.

La prise en compte du cycle de vie permet d'analyser l'offre de travail à long terme.

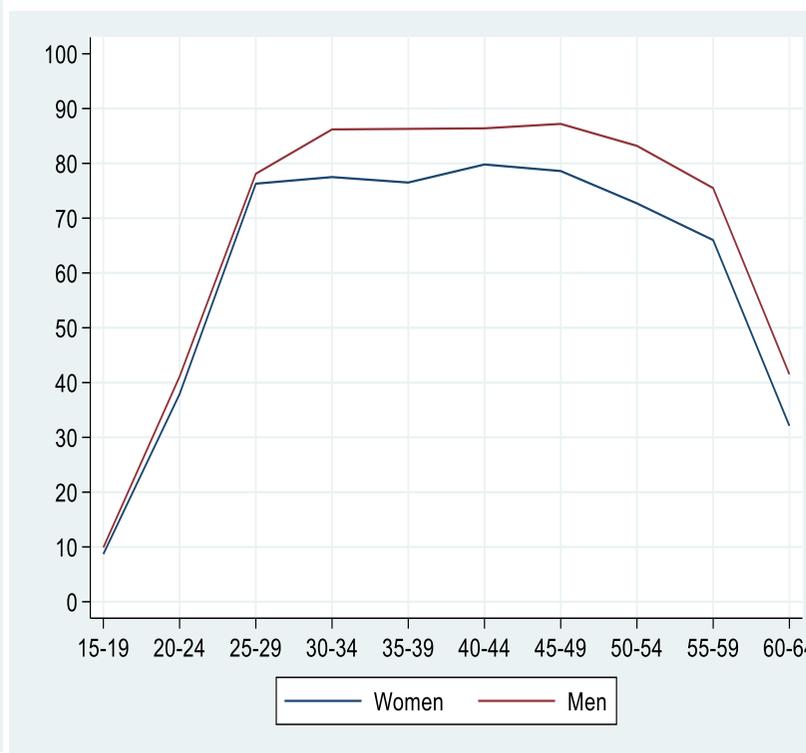
**Quid de la participation des hommes et des femmes au cours du cycle de vie ?**

**Tab 1 : Taux d'emploi au cours du cycle de vie en Belgique**

1988



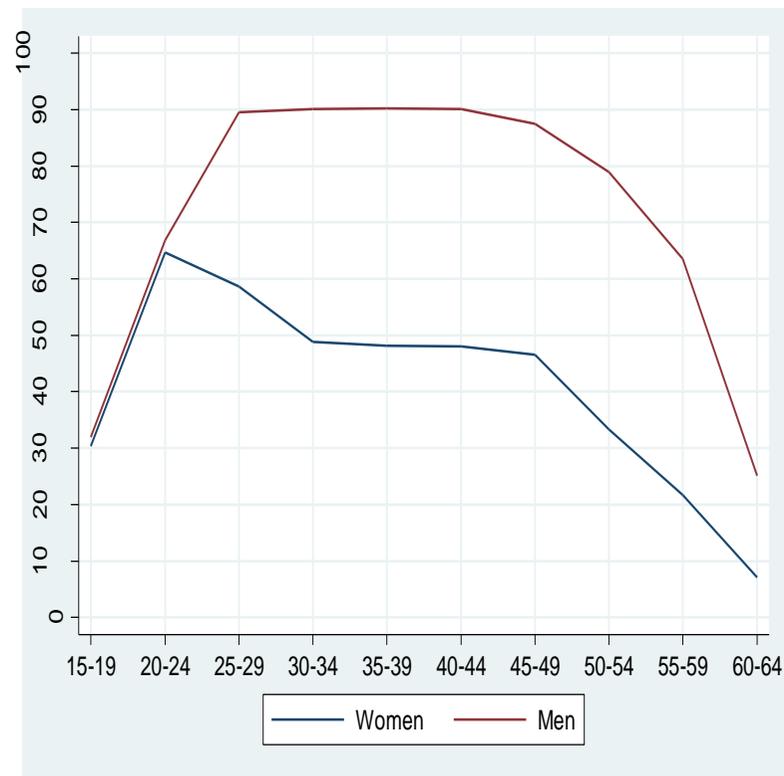
2021



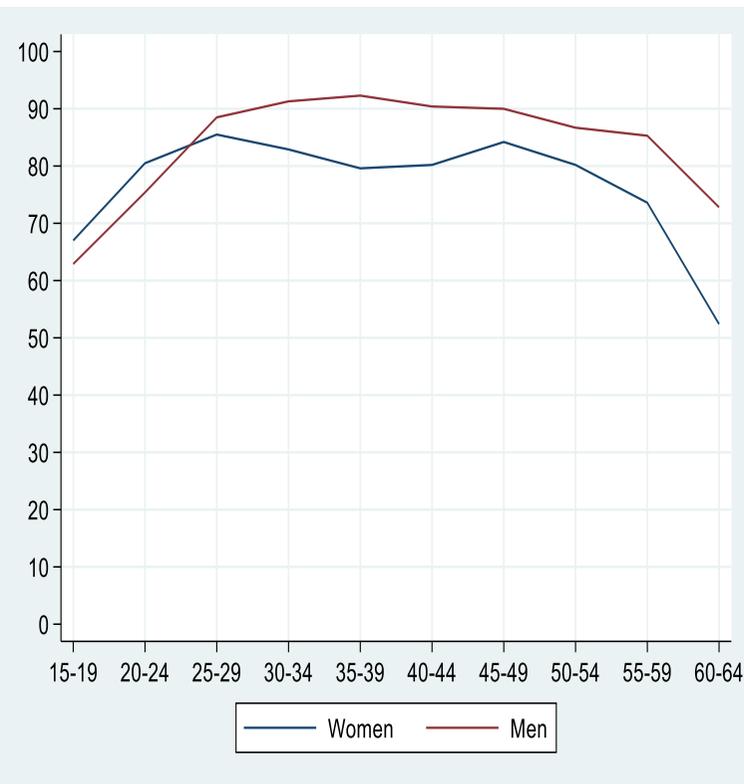
Source : Eurostat.

**Tab. 2 : Taux d'emploi au cours du cycle de vie aux Pays-Bas**

1988



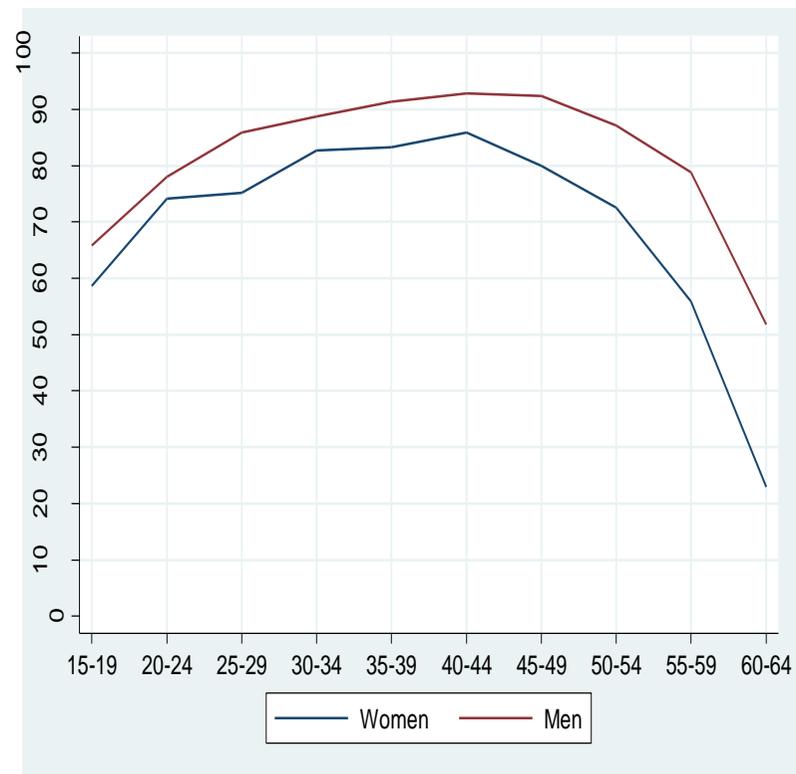
2021



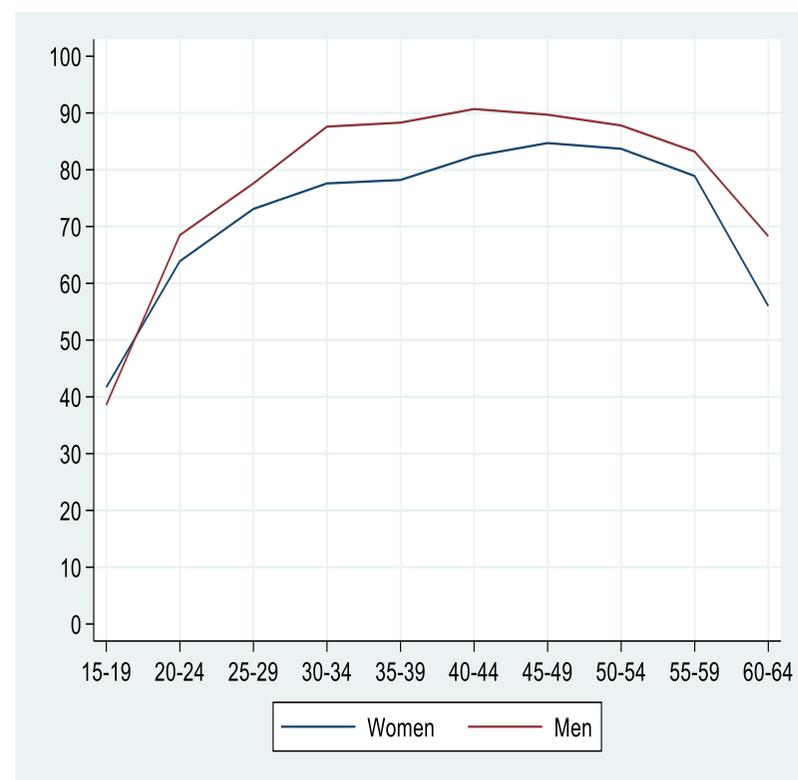
Source : Eurostat.

**Tab. 3 : Taux d'emploi au cours du cycle de vie au Danemark**

1988



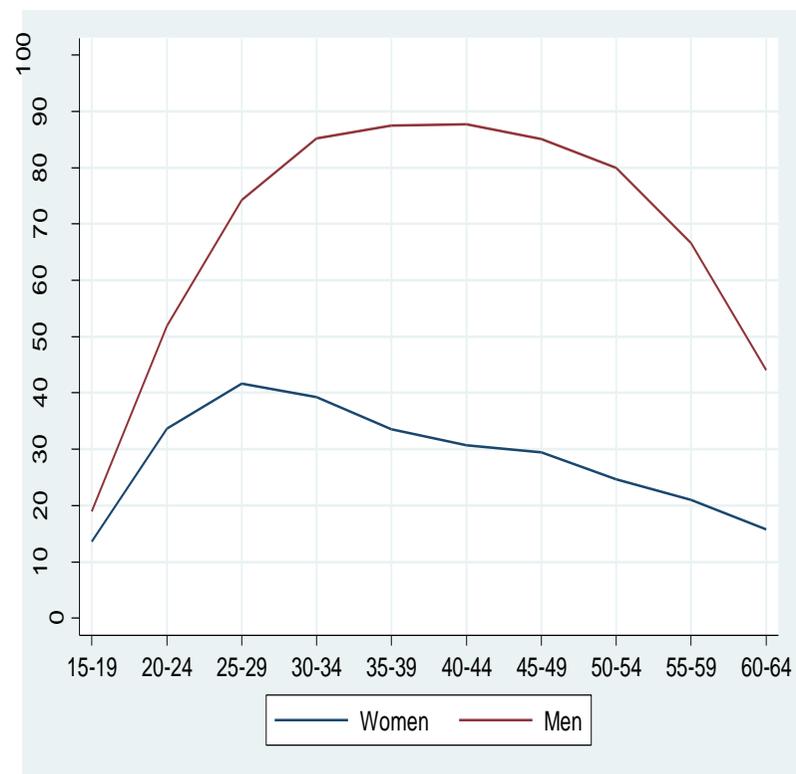
2021



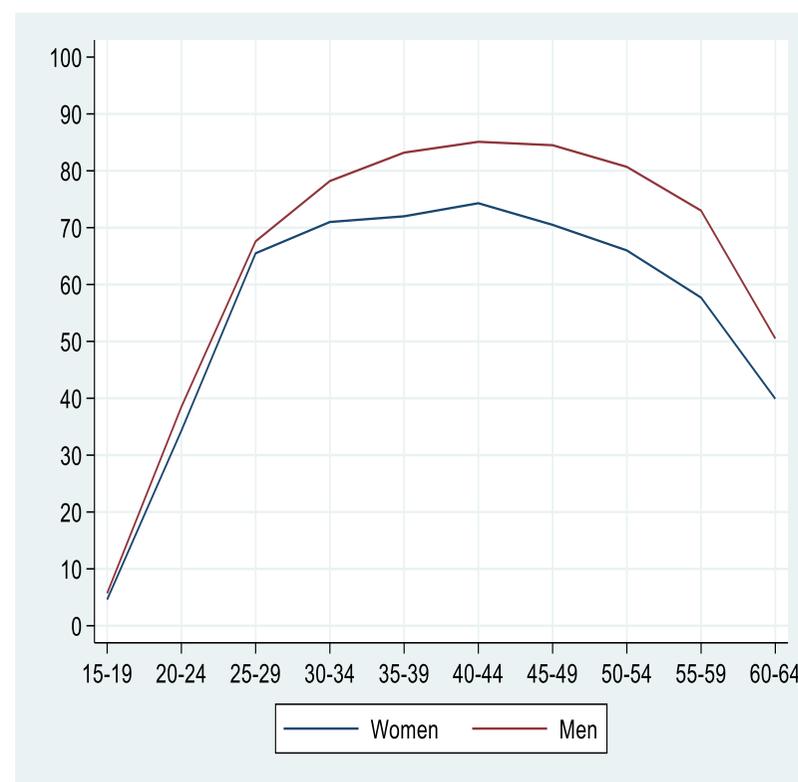
Source : Eurostat.

**Tab. 4 : Taux d'emploi au cours du cycle de vie en Espagne**

1988



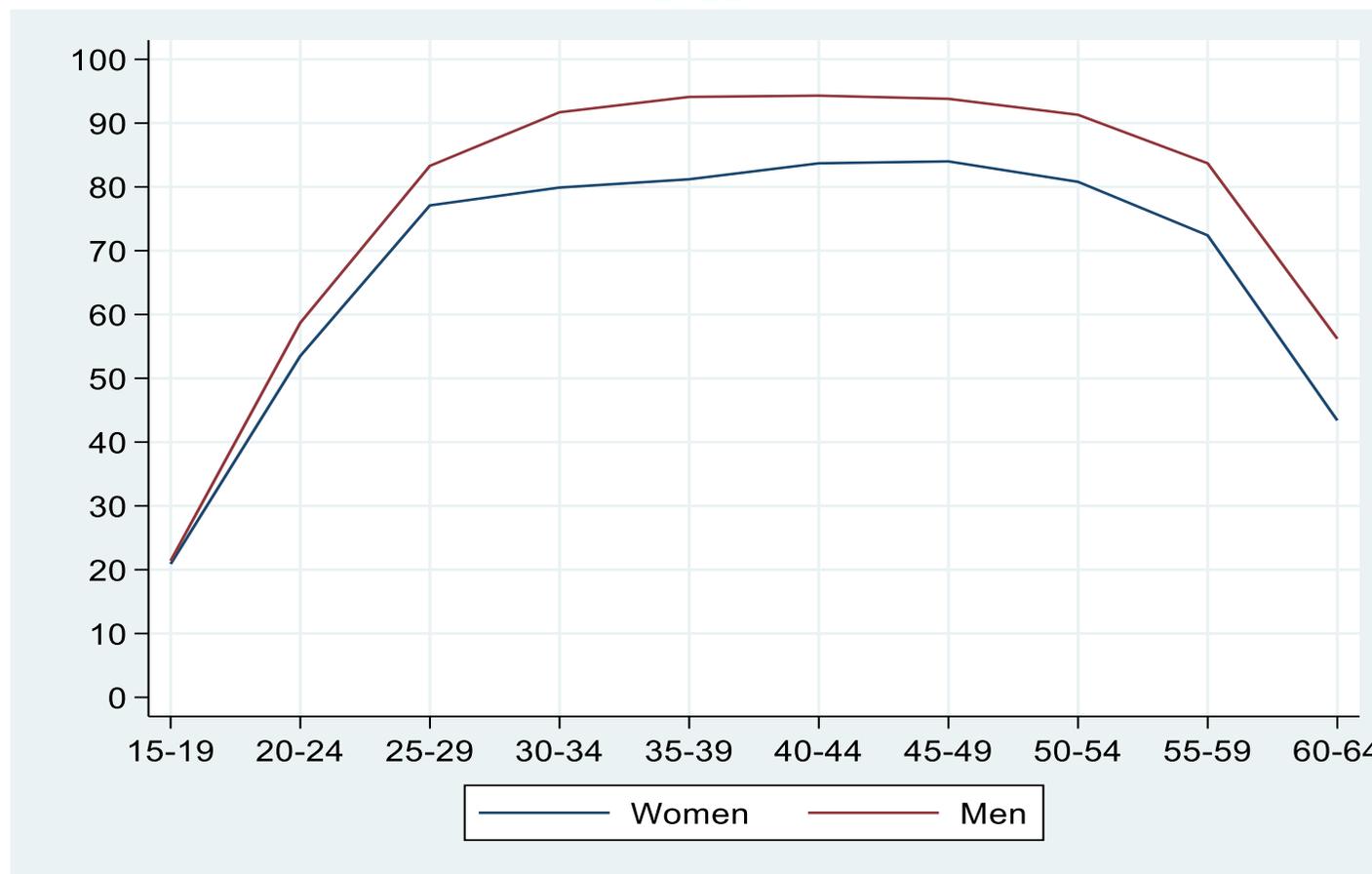
2021



Source : Eurostat.

**Tab. 5 : Taux d'emploi au cours du cycle de vie dans l'UE(14) & RU**

2021



Source : Eurostat. Données pour le RU relatives à 2019.

## **B. Le travail domestique**

La dichotomie entre le loisir et le travail salarié masque une partie importante de la complexité des décisions individuelles en matière d'allocation du temps.

Le travail n'est pas l'unique alternative au loisir (exemple : travail domestique).

### **Illustration : Influence des enfants sur le taux d'emploi par genre.**

Taux d'emploi des femmes décroît (généralement) lorsqu'elles ont des enfants, et l'inverse prévaut pour les hommes.

L'écart entre les sexes en matière d'emploi se creuse à mesure que le nombre d'enfants au sein du ménage augmente.

**Tab. 6: Taux d'emploi par genre selon la présence d'enfants, 2021**  
(Personnes âgées de 25 à 49 ans)

Pays	Pas d'enfant			Un enfant & plus		
	Hommes	Femmes	Ecart	Hommes	Femmes	Ecart
<b>Belgique</b>	<b>79,3</b>	<b>79,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>90,8</b>	<b>76,9</b>	<b>13,9</b>
Danemark	83,1	79,3	3,8	93,5	82,2	11,3
Allemagne	85,3	85,9	-0,6	91,7	75,6	16,1
Irlande	81,6	82,4	-0,8	90,0	71,5	18,5
Grèce	73,0	60,8	<b>12,2</b>	89,8	60,5	<b>29,3</b>
Espagne	75,4	73,0	2,4	86,9	69,7	17,2
France	79,7	80,8	-1,1	90,6	76,0	14,6
Italie	73,6	63,7	9,9	87,3	56,7	30,6
Luxembourg	85,8	83,3	2,5	92,1	78,3	13,8
Pays-Bas	86,5	82,8	3,7	95,4	82,3	13,1
Autriche	83,4	84,3	-0,9	91,7	77,3	14,4
Portugal	79,3	81,5	-2,2	94,5	85,7	<b>8,8</b>
Finlande	77,8	81,3	<b>-3,5</b>	92,0	78,3	13,7
Suède	81,3	76,0	5,3	94,2	83,4	10,8
Royaume-Uni	87,4	85,4	2,0	94,3	75,7	18,6
<b>UE(14) &amp; UK</b>	<b>80,8</b>	<b>78,7</b>	<b>2,1</b>	<b>91,7</b>	<b>75,3</b>	<b>16,4</b>

Ecart : différence en points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et des femmes. Données pour le RU relatives à 2019. Source : Eurostat (2022, LFS series - specific topics). Données pour RU relatives à 2019.

**Tab. 7: Travail à temps partiel, selon le sexe et la présence d'enfants, 2021**

(% de personnes travaillant à temps partiel dans total emploi de chaque groupe, travailleurs 20-49 ans)

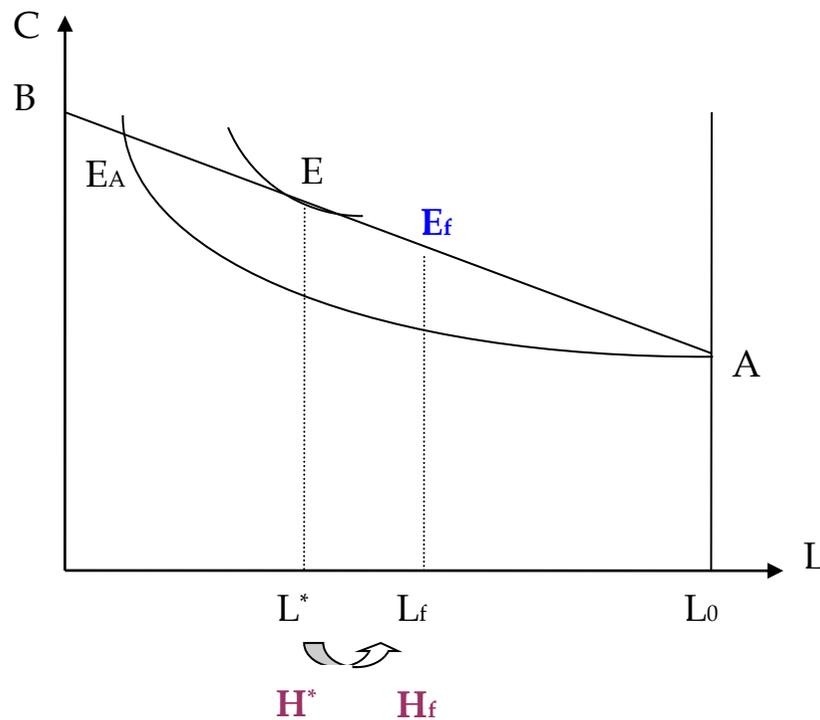
Pays	Femmes				Hommes			
	Nombre d'enfants :				Nombre d'enfants :			
	0	1	2	3 et +	0	1	2	3 et +
<b>Belgique</b>	<b>25,9</b>	<b>38,2</b>	<b>46,6</b>	<b>50,6</b>	<b>7,8</b>	<b>5,4</b>	<b>8,3</b>	<b>6,6</b>
Danemark	36,9	24,9	24,2	28,3	20,1	6,7	4,8	3,3
Allemagne	27,1	56,4	72,2	76,2	12,8	7,6	6,8	10,7
Irlande	16,1	29,9	29,2	41,9	11,7	8,6	7,3	n.d.
Grèce	14,4	15,4	15,0	7,3	7,2	6,9	3,6	3,1
Espagne	21,3	25,8	25,2	26,9	9,7	6,6	3,8	6,3
France	20,4	25,9	30,4	39,2	7,8	5,6	4,9	6,5
Italie	27,5	36,8	39,5	43,0	11,1	8,0	5,7	8,1
Luxembourg	17,0	31,0	39,6	50,6	5,9	4,1	4,6	n.d.
Pays-Bas	<b>44,7</b>	67,0	72,4	<b>77,3</b>	<b>22,6</b>	19,0	13,0	<b>11,6</b>
Autriche	31,4	59,3	73,4	77,0	13,2	8,0	6,6	8,4
Portugal	9,1	6,0	4,3	8,3	5,9	4,0	2,7	n.d.
Finlande	19,4	14,5	16,1	25,0	13,2	5,7	3,3	4,4
Suède	28,3	27,3	29,1	31,6	14,9	10,6	8,4	9,0
Royaume-Uni	32,2	41,8	54,6	58,9	14,6	8,6	7,0	11,2
<b>UE(14) &amp; UK</b>	<b>24,8</b>	33,3	38,1	<b>42,8</b>	<b>11,9</b>	7,7	6,1	<b>5,9</b>

Source : Eurostat (2022). Données pour RU relatives à 2019.

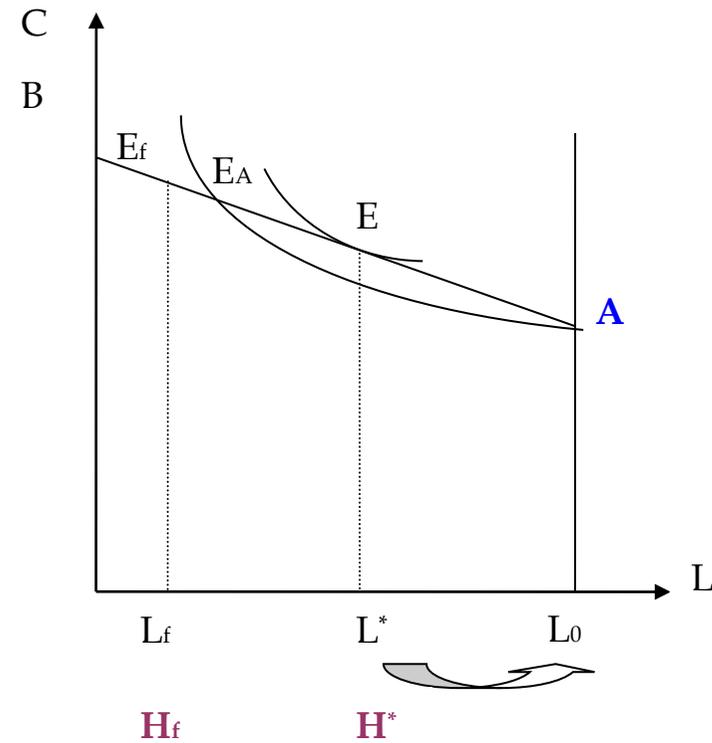
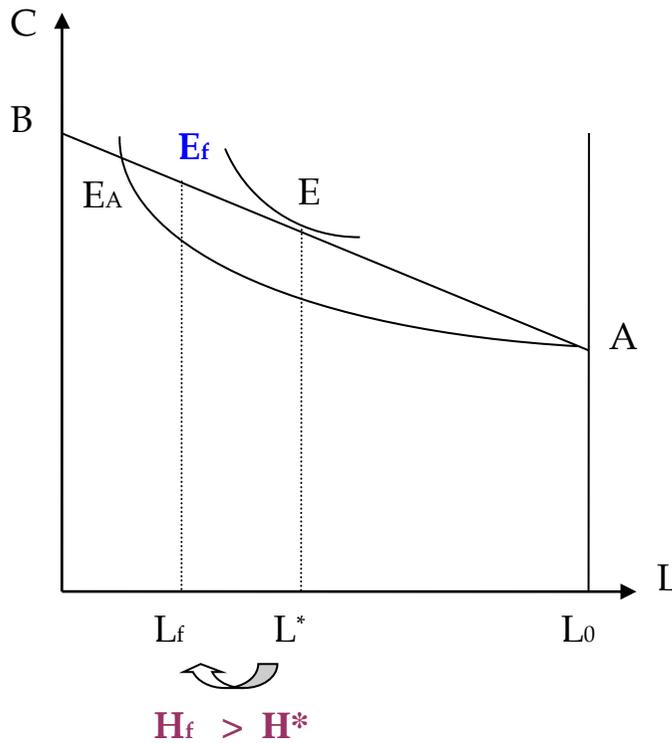
## C. Rigidité dans le choix du nombre d'heures de travail

Hypothèse : agent peut travailler ( $H=L_0-L_f$ ) ou ne pas travailler du tout ( $H=0$ ).

- i) Si E se situe à gauche de  $E_f$ , l'agent accepte de fournir ( $H_f = L_0-L_f$ ) heures de travail. L'agent aurait simplement aimé travailler davantage car ( $H_f = L_0-L_f$ ) < ( $H^* = L_0-L^*$ ).



- ii) Si E se situe à droite de  $E_f$ , l'agent accepte de travailler la quantité d'heures fixes proposées  $H_f$ , si, et seulement si, le point  $E_A$  – qui correspond à l'intersection de la courbe d'indifférence passant par A et de la courbe de budget – se trouve à gauche de  $E_f$ .



**Tab. 8: Fréquence de l'emploi à temps partiel involontaire, 2023**

Pays	Emploi à temps partiel en % de l'emploi total <sup>1</sup>	Part des femmes dans l'emploi à temps partiel <sup>1</sup>	Emploi à temps partiel <i>involontaire</i> en % de l'emploi à temps partiel <sup>2</sup>
Portugal	4,8	<b>74,1</b>	<b>19,4</b>
Grèce	7,8	<b>70,1</b>	<b>21,0</b>
Etats-Unis	10,9	65,9	4,0
Espagne	11,7	<b>72,5</b>	<b>24,4</b>
France	12,6	<b>72,8</b>	11,6
Finlande	15,5	62,4	12,5
<b>Belgique</b>	<b>17,1</b>	<b>74,1</b>	<b>9,0</b>
Italie	16,3	<b>76,5</b>	<b>27,6</b>
Danemark	17,3	62,7	3,0
Royaume-Uni	<b>20,2</b>	<b>74,0</b>	10,6
Allemagne	<b>21,1</b>	<b>77,6</b>	2,7
Pays-Bas	<b>34,2</b>	<b>71,9</b>	1,0
<b>Moyenne**</b>	<b>15,8</b>	<b>71,2</b>	<b>12,2</b>

Notes: L'emploi à temps partiel involontaire se réfère aux travailleurs travaillant à temps partiel faute de trouver un travail à temps plein. <sup>1</sup> L'emploi à temps partiel se réfère aux actifs travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal. <sup>2</sup> L'emploi à temps partiel est basé sur des définitions nationales. \* Données pour 2020. \*\* Moyenne non pondérée des pays repris dans ce tableau.  
Source : OCDE (2023), *OECD Employment Outlook*, Paris.

## 5.3. Un exemple de politique éco : les indemnités de chômage

### A. Eléments factuels

Dans l'ensemble des pays industrialisés, il existe des systèmes, plus ou moins généreux, d'indemnisation du chômage.

Ces indemnités sont généralement liées à l'histoire professionnelle de l'individu, à ses efforts de recherche d'emploi et aux raisons pour lesquelles il se trouve au chômage.

Les systèmes d'indemnisation du chômage relèvent à la fois de l'assurance et de l'assistance.

Les *prestations d'assurance* dépendent des cotisations qui ont été versées précédemment et elles donnent droit à une indemnisation lorsqu'une personne perd son emploi. Il s'agit en quelque sorte de compenser le « sinistre » que la personne vient de subir.

Les *prestations d'assistance* ne dépendent généralement ni des cotisations passées, ni de l'histoire professionnelle de l'individu. Elles sont versées pendant des périodes relativement longues à des personnes dont les revenus sont jugés insuffisants.

En Belgique : le RIS versé par le CPAS.

Des mécanismes similaires existent dans la plupart des pays de l'OCDE.

Toutefois, il y a des variations très sensibles dans l'ampleur des sommes qui sont engagées et dans les conditions de versement.

Pour déterminer la « générosité » du système d'indemnisation du chômage (après impôts), on calcule généralement « un ratio de remplacement *net* ».

Cet indicateur mesure le rapport moyen entre les indemnités nettes des chômeurs et leurs salaires nets antérieurs.

Il se calcule pour des personnes ayant des anciennetés de chômage différentes.

**Tab. 9.1: Taux net de remplacement pour les bas salaires\*, 2021**

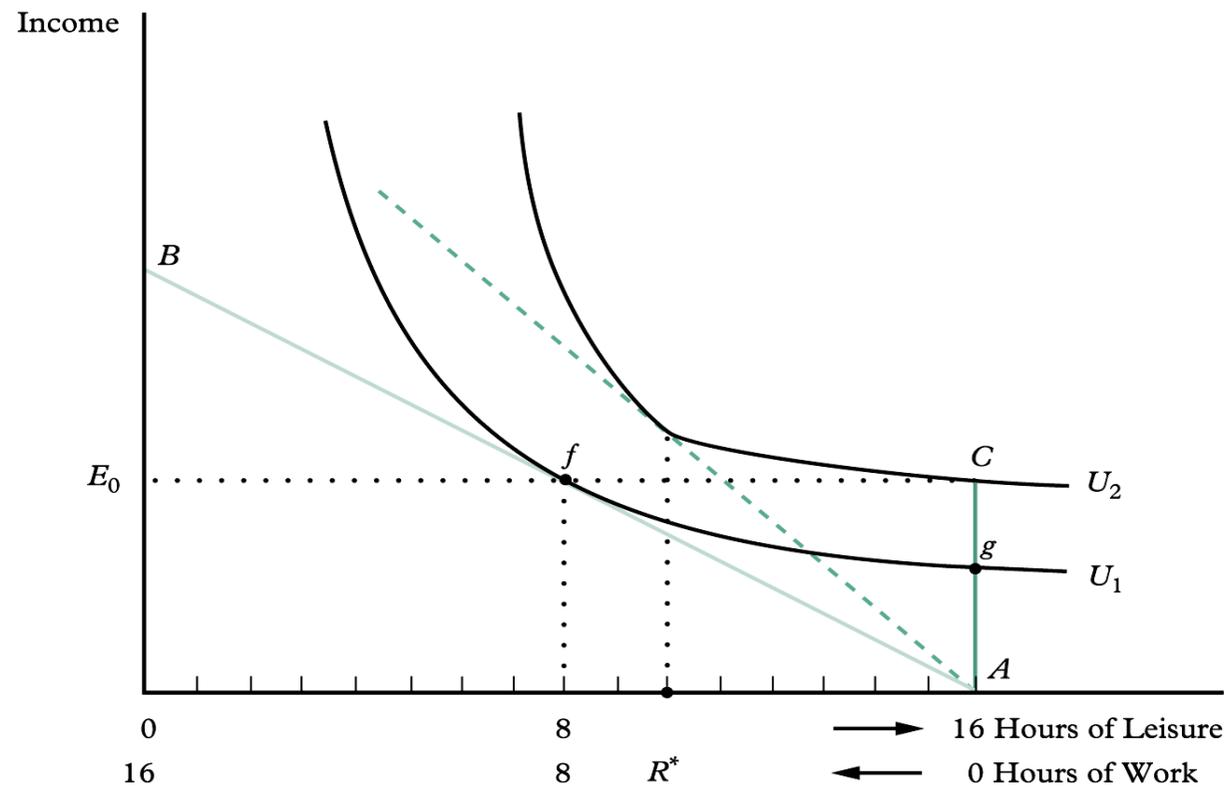
Pays	Taux de remplacement net** (en % des gains nets en situation d'emploi)			
	<i>Selon la durée de versement des allocation de chômage :</i>			
	Après 1 mois ***	Après 1 an	Après 2 ans	Après 5 ans
<b>Luxembourg</b>	<b>92</b>	92	69	69
Japon	87	69	69	69
Portugal	87	87	<b>87</b>	<b>48</b>
<b>Belgique</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>72</b>	<b>68</b>
Allemagne	83	83	64	64
Italie	83	74	64	58
Norvège	83	83	83	63
Suède	83	80	78	78
Espagne	82	82	82	53
Pays-Bas	80	77	77	56
Finlande	80	80	72	72
Autriche	78	76	76	<b>76</b>
Etats-Unis	75	62	<b>50</b>	47
Irlande	74	72	71	71
France	74	75	75	61
<b>Royaume-Uni</b>	<b>64</b>	61	61	61

\* Dans ce tableau, les taux de remplacement nets sont calculés pour les bas salaires (càd **pour les personnes ayant des gains antérieurs en emploi égaux à 67% du salaire moyen**), qui sont **généralement parmi les principaux bénéficiaires des allocations de chômage**. En outre, les taux de remplacement nets correspondent à une moyenne pour différents types de familles (personnes seules/couples mariés, à un/plusieurs apporteurs de revenus, avec/sans enfant(s)). \*\* Après impôt et y compris le chômage et les prestations familiales. L'aide sociale et autres prestations sous conditions de ressources sont supposés être disponibles sous réserve de conditions de revenu pertinentes. \*\*\* Période initiale de chômage mais après un délai de carence éventuel. + **Lorsque la durée de versement des prestations d'assurance chômage est dépassée (ce qui est presque toujours le cas après 5 années de chômage), le revenu net hors emploi correspond aux prestations de chômage accordées sous conditions de ressources, càd. à l'aide sociale.** Source : OCDE (2019), *Benefits and Wages*, Paris. ([www.oecd.org/els/benefitsandwagespolicies.htm](http://www.oecd.org/els/benefitsandwagespolicies.htm)).

## Durée de versement des prestations d'*assurance* chômage :

- ✓ En **Belgique**, la **durée d'indemnisation** des prestations d'*assurance* chômage **n'est pas limitée** dans le temps. Toutefois, les bénéficiaires de ces prestations font l'objet d'un contrôle renforcé. Depuis 2012, la réforme du système d'*assurance* chômage en Belgique accentue également la dégressivité des allocations de chômage (en fonction de la durée d'indemnisation).
- ✓ Au sein de pays de l'**OCDE**, la **durée maximale** des prestations d'*assurance* chômage **varie de moins de six mois** en Hongrie et en Israël à **près de trois ans** en Islande et en Suède.
- ✓ La durée limitée des prestations d'*assurance* chômage reflète l'idée que l'*assurance* chômage doit couvrir les pertes de revenus temporaires liées au chômage.
- ✓ Les personnes qui épuisent la durée maximale des prestations d'*assurance* chômage et qui ont besoin d'un soutien continu de leurs revenus peuvent généralement se rabattre sur l'*assistance* chômage ou sur des programmes d'assistance sociale génériques (dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté plutôt que de lisser la consommation).

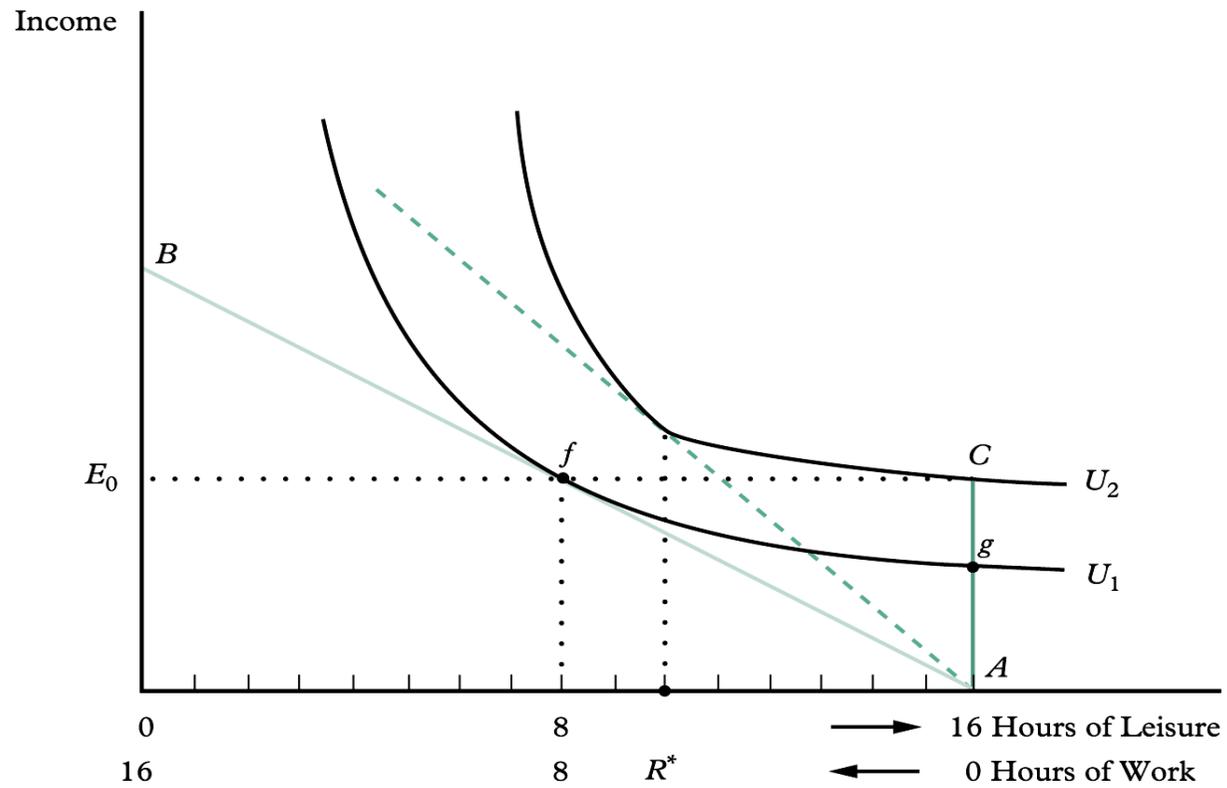
## B. Illustration théorique



AB = contrainte budgétaire de marché. Contrainte lorsque l'individu a un emploi et qu'il n'y a pas d'indemnisation du chômage. Optimum au point  $f$  ( $H = 8$  h)

A présent, supposons que :

- i) L'individu perd son emploi.
- ii) Il y a un système d'indemnisation du chômage.
- iii) La durée de versement de l'indemnité n'est pas limitée.
- iv) Le montant de l'indemnité (segment AC) est égal au dernier salaire journalier de l'individu soit  $E_0$ .
- v) Le montant de cette indemnité reste constant dans le temps.
- vi) A partir du moment où l'individu travaille, ne fût ce qu'une heure (de façon déclarée), son indemnité de chômage lui est supprimée.
- vii) La contrainte budgétaire de l'individu, s'il retrouve un emploi, est exactement la même que celle qu'il avait avant de perdre son emploi.



BAC = nouvelle contrainte budgétaire de l'individu.  
 Optimum au point  $C$  ( $H = 0$ ).

## C. Résultats empiriques

Les gains des chômeurs ont peu d'influence sur la durée du chômage.

Autrement dit, la probabilité d'accepter une offre d'emploi ne dépend que faiblement du ratio de remplacement

La sensibilité de la durée moyenne du chômage par rapport à l'allocation de chômage dépend de la durée du chômage.

### *Exemple :*

- Van Den Berg (1990), Pays-Bas.

Une hausse de 10% des indemnités de chômage au bout de 2 ans augmenterait la durée moyenne du chômage de l'ordre de 5 semaines, au lieu de 1 semaine pour ce qui concerne les indemnités de la première année de chômage.

La durée de versement des indemnités influence négativement la probabilité de sortie du chômage. L'ampleur de cet effet n'est pas négligeable.

*Exemples :*

- Moffitt (1985) et Katz & Meyer (1990), USA.

Un allongement de 10 semaines de la durée potentielle de versement augmente la durée moyenne du chômage de 1 à 2 semaines.

- Joutard et Ruggiero (1994), France.

La probabilité de sortie s'accroît significativement à l'approche de la période de fin de droit. Cet effet est beaucoup plus marqué pour les chômeurs percevant antérieurement des salaires élevés car :

- a) Ils peuvent trouver des emplois plus facilement.
- b) La perte de revenu à la fin de la période de droit est plus faible pour les travailleurs peu qualifiés, car le salaire qu'ils peuvent espérer obtenir en travaillant est relativement moins élevé.